



animale. De manière aussi inquiétante que récurrente, l'AESA n'a pas examiné ces résultats dans le détail (2).

L'AESA a dans le passé déjà rejeté des objections similaires et émis des opinions favorables tant pour le maïs MON863 que pour le NK603, permettant ainsi leur autorisation par la Commission européenne. La fiabilité des opinions émises par l'AESA a été mise en cause par des études menées par des scientifiques indépendants, démontrant des effets toxicologiques que l'AESA avait mal analysé à la fois pour le maïs MON810 que pour le NK603. Qui plus est, l'AESA a été critiquée à la fois par le Conseil et la Commission (3) parce qu'elle ne tenait pas compte des découvertes scientifiques importantes et qu'elle était incapable de mener une évaluation à long terme des risques environnementaux et sanitaires.

De sérieuses questions ont été aussi soulevées concernant la nocivité des plantes Bt pour les organismes non-ciblés, notamment dans les études qui ont amené le gouvernement allemand à suspendre le maïs MON810.

– **Les intérêts états-uniens ne doivent pas passer avant la sécurité sanitaire**

Lors de la réunion avec la Commission européenne (DG Commerce), en mars dernier, le ministère du Commerce états-unien souhaitait qu'on accélérât les maïs GM pour l'alimentation animale lors des procédures d'autorisation de l'Union européenne pour tenir compte des intérêts états-uniens (4). Tout donne à croire que la Commission, l'AESA et les états-membres se plient devant les pressions et ignorent les craintes concernant les risques. Herculex a été au centre du dernier scandale de contamination en Europe par un OGM non autorisé. La diligence avec laquelle, au niveau européen, on s'empresse à vouloir autoriser ce maïs laisse à penser que la Commission et les Etats-membres sont plus soucieux de « neutraliser » un problème juridique potentiel que de vraiment s'occuper d'une contamination par un OGM non autorisé.

En votant pour l'autorisation de ce maïs Herculex, le gouvernement français nous signifierait clairement que pour lui, les OGM ne posent aucun problème - ni environnemental, ni sanitaire - et qu'il n'y a rien à discuter. Il est évident que dans ces conditions les Amis de la Terre envisageraient de se retirer du Grenelle de l'Environnement.

Nous vous demandons donc instamment de tenir compte, lors du vote du 25 juin, de tous les points évoqués plus haut et de rejeter l'autorisation d'importer et transformer le maïs Herculex RM 59122. Cette décision permettra que des normes élevées de sécurité soient maintenues, que des OGM non autorisés ne s'introduisent pas par la porte de derrière et que la volonté des agriculteurs de produire sans OGM soit respectée.

Elle redonnera aussi tout son sens à cette initiative de Grenelle de l'Environnement qui a soulevé autant d'espoir chez les Français.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Claude Bascompte, président des Amis de la Terre



(1) Section *Genetically Modified Food and Environmental Risk*

(2) EFSA 2007. Opinion of the Scientific Panel on Genetically Modified Organisms on an application (Reference EFSA-GMO-NL-2005-12) for the placing on the market of insect-resistant genetically modified maize 59122, for food and feed uses, import and processing under Regulation (EC) No 1829/2003, from Pioneer Hi-Bred International, Inc. and Mycogen Seeds, c/o Dow Agrosciences LLC. (Question No EFSA-Q-2005-045) Opinion adopted on 23 March 2007. *The EFSA Journal* (2007) 470, 1-25

(3) Voir le communiqué de la Commission du 12 avril 2006, IP/06/498 ainsi que le discours du commissaire Dimas à la conférence sur les OGM de Vienne le 5 avril 2006

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/224&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

(4) Voir les minutes de la rencontre : [www.amisdelaterre.org/OGM-Rambo-fait-pression-sur-l.html](http://www.amisdelaterre.org/OGM-Rambo-fait-pression-sur-l.html)